

By Alain Strowel, 18 April 2011

Le plagiat de thèse fait des ravages parmi la classe politique en Allemagne



Début mars 2011, le très populaire Ministre allemand de la défense, Mr Karl-Theodor zu Guttenberg, annonçait sa démission suite aux allégations que sa thèse de doctorat en droit public (voir couverture ci-joint), défendue à l'Université de Bayreuth, constituait un plagiat. Depuis, on peut prendre toute la mesure du 'crime' de celui que l'on appelle le 'Dr. Googleberg' ou encore le 'Baron Cut and paste': un site alimenté par les internautes documente de manière précise le taux de plagiat. Grâce à deux colonnes, on peut comparer d'un côté, le passage suspect, de l'autre, le texte identique ou très proche qui a été caviardé. Selon Birgit Clark (qui a posté un article à ce sujet sur le célèbre blog pour les fans d'IP, le [IPKat](#)), la conduite de l'ancien Ministre est passible de diverses sanctions prévues par le Code pénal, outre le délit de contrefaçon (loi sur le droit d'auteur).

Il n'est pas le seul homme politique à s'être adonné au plagiat, puisqu'une femme politique bien en vue, la députée européenne Mme Silvana Koch-Merhin, semble elle aussi apprécier le recyclage du travail d'autrui (heureusement, elle vient d'un autre parti et provient d'un autre sexe, ce qui démontre que le plagiat n'a pas de couleur politique ou d'orientation sexuelle. On respire!). Sous le titre "La chasse au plagiat vise un espoir du FDP en Allemagne," un article du journal *Le Monde* (17-18 avril 2011) s'amuse à comparer les taux de plagiat: pour une thèse reprise à 94,3% à d'autres textes cités sans mention de la source, une superstar politique est tombée; avec seulement 18% (devenus 25% au moment où ce billet est posté) des 227 pages de la thèse de Mme Koch-Merhin considérés comme du plagiat (voir <http://de.vroniplag.wikia.com/wiki/Skm>), ce jeune espoir du parti libéral (et par ailleurs vice-présidente du Parlement européen, connue surtout pour son absence sur les bans du Parlement) peut encore espérer tenir en place.

A partir de quel taux de plagiat, un responsable politique doit-il se déporter? Voilà la question qui semble se poser dans certains états-majors de partis allemands. Au moins, c'est le signe que la contrefaçon est prise au sérieux — peut-on un instant imaginer que Mr Berlusconi puisse être déstabilisé par un plagiat à 18% ou même à 94%? Restons sérieux.